



**Dossier d'inscription aux tests d'entrée en formation du
DEJEPS Mention « perfectionnement sportif » Option « Natation
Course »
-ERFAN de BRETAGNE-**

Dossier à renvoyer par courrier à :
Comité régional de Natation
- ERFAN -
9 Rue Léo Lagrange
35131 CHARTRES DE BRETAGNE

ATTENTION : Toutes les rubriques doivent être complétées, à défaut le dossier ne sera pas traité

Nom :Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Numéro de sécurité sociale :

Adresse :

.....

Tel :Mail :

N° de licence :

Club :

Structure d'accueil :

Partie réservée à l'ERFAN

Dossier reçu le : complet incomplet

Demande des pièces complémentaires le :

Pièces reçues le :

Parcours

1. Expérience de pratique sportive :

Niveau atteint :

Natation course :

Autres disciplines :

2. Niveau d'études et diplômes :

- Scolaire :

- Universitaire :

- Sportif (jeunesse et sports) :

3. Tests ENF :

Sauv'nage

Pass'sports de l'eau

Pass'compétition spécialité :

4. Secourisme :

P.S.C.1

P.S.E.1

BNSSA

P.S.E.2

5. Titre ENF

Evalueur ENF1

Brevet fédéral 1

Evalueur ENF2

Brevet Fédéral 2

Evalueur ENF3

Autre BF :

6. Officiel

Natation Course :

Officiel A

Officiel B

Officiel C

Officiel Eau Libre :

Officiel A

Officiel B

Officiel Natation Synchronisée :

Jeune Officiel

Officiel B

Officiel C

Officiel D

Officiel Water-polo :

Officiel A

Officiel B

Situation socio-professionnelle

Vous êtes demandeur d'emploi :

Inscrit au pôle emploi : Oui Non

Vous êtes salarié :

Profession :

Nom et adresse de l'employeur :

.....
.....
.....
.....
.....

Téléphone :.....

Courriel :

Autres situation (Etudiant, travailleur indépendant, congé parental...)

.....
.....
.....

Financement

Cocher la case correspondante à votre situation

- Vous effectuez la formation dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation (CIF)
_ Joindre obligatoirement la copie de votre dossier de demande de prise en charge auprès du FONGECIF ou autre.

- Un organisme (club, fédération, association...) prend en charge tout ou partie des frais pédagogiques de la formation
_ Joindre obligatoirement une attestation de prise en charge avec cachet et signature du responsable de l'organisme.

- Vous effectuez la formation dans le cadre d'un contrat de professionnalisation
_ Joindre impérativement la copie de votre dossier de demande de prise en charge auprès d'un OPCA (FAFSEA, AGEFOSPME, UNIFORMATION...).

- Vous effectuez la formation dans le cadre d'une période de professionnalisation (CDI, CAE-CUI)
_ Joindre impérativement la copie de votre dossier de demande de prise en charge auprès d'un OPCA (FAFSEA, AGEFOS PME, UNIFORMATION...).

- Vous effectuez la formation dans le cadre d'un emploi d'avenir
_ Joindre impérativement la copie de votre dossier de demande de prise en charge auprès d'un OPCA (FAFSEA, AGEFOS PME, UNIFORMATION...).

- Autre situation (financement personnel...)
.....
.....
.....

En cas d'accident

Personne à prévenir en cas d'accident :

NOM : Prénom :

N° Tél. : Lien de Parenté éventuel :

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné (e) déclare sur l'honneur :

- Autoriser l'ERFAN De Bretagne à diffuser sur le site internet ainsi que sur tout document de l'association les photos me concernant prises lors d'activités de formation. Cette autorisation n'est valable que dans ce cadre et ne peut donner lieu à aucune poursuite ni à une quelconque indemnisation.
- Avoir pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation
- Attester que les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables. *La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313-1,313-3,433- 19,441-1 et 441-7 du code pénal).*

Fait à, le

Signature du stagiaire

Pièces à fournir

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR TOUS LES CANDIDATS

- ❑ Attestation de réussite de premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1) à jour de la formation continue, avec production de l'attestation de formation continue ou tout titre équivalent
- ❑ Certificat Médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la natation datant de moins de 3 mois à la date des tests d'entrée en formation.
- ❑ Afin de bénéficier de dispenses aux épreuves des exigences préalables à l'entrée en formation, fournir obligatoirement les titres, diplômes ou attestations le permettant.
- ❑ Un dossier comprenant : un curriculum vitae, une lettre de motivation pour intégrer la formation, un projet professionnel, des justificatifs de recherche de stage (attestations de promesse de stage, attestations de prise de contact des structures)
- ❑ Pour les français de moins de 25 ans : le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) (anciennement journée d'appel de préparation à la défense)
- ❑ Une photo d'identité
- ❑ Un chèque correspondant aux frais de dossier de 45,00 € à l'ordre du « Comité de Bretagne de Natation » (ce chèque restera acquis à l'ERFAN).
- ❑ Une photocopie de votre attestation d'assuré (e) social en cours de validité (document papier à demander sur le site Internet www.ameli.fr ou à votre caisse d'assurance maladie) (la carte vitale n'est pas valable)
- ❑ Une attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité (à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation ou véhicule).
- ❑ Une photocopie de votre carte nationale d'identité recto/verso ou passeport en cours de validité
- ❑ Si vous êtes étranger, une photocopie de votre titre de séjour en cours de validité
- ❑ Photocopie de tout titre ou diplôme obtenu (scolaire, universitaire, sportif, socio professionnel)
- ❑ Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.
- ❑ Pour les candidats salariés : Attestation de l'employeur vous autorisant à suivre la formation

Certificat Médical

Je soussigné Dr atteste que l'état de santé de
M..... ne présente aucune contre-indication
à la pratique et à l'encadrement de la natation.

Fait à le.....

Cachet et signature du médecin



DEJEPS NC

Le métier

Le titulaire du D.E.J.E.P.S., spécialité "perfectionnement sportif", mention "natation course", réalise de manière autonome des interventions dans le champ de l'entraînement et de l'enseignement disciplinaire.

Ces interventions consistent à :

- ✓ concevoir des programmes d'apprentissage pluridisciplinaires et de perfectionnement sportif ;
- ✓ initier et coordonner la mise en œuvre d'un projet d'apprentissage pluridisciplinaire, de perfectionnement, de développement sportif ;
- ✓ enseigner les apprentissages pluridisciplinaires de la natation et le perfectionnement sportif de natation course en piscine et en milieu naturel ;
- ✓ conduire des actions de formation.

Conditions d'accès à la formation

- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Etre titulaire de l'Attestation de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE1) à jour de la formation continue
- Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation.

Exigences préalables à l'entrée en formation (Sont dispensées les titulaires du PSE1 ayant soit le BF3 natation course au moins ou le BF4 triathlon ayant une expérience de 200 heures en natation course sur les 3 dernières années ou les MF1 de la FFESSM)	Epreuve ou test ou expérience	Attestation de réussite	Dispense
	PSE1	PSE1	
	Test de sécurité	Attestation de réussite du DTN	- BNSSA - BPJEPS AA et AAN - BEESAN - BEES 1er natation sportive
	Niveau technique et maîtrise de l'environnement de la compétition en natation course	Attestation de réussite à l'un des 3 tests suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Pass'compétition (natation course – DTN FFN) • Pass'compétition (Nage avec palmes – DTN FFESSM) • Pass'compétition (natation handisport – DTN FFH) 	Sportif de haut niveau
	400 m 4 nages	Attestation de réussite du DTN	Sportif de haut niveau
	Performance en Natation course ou en nage avec palmes (selon grille : annexes arrêté du 15 mars 2010)	Attestation de réussite du DTN	Sportif de haut niveau
	Expérience pédagogique de 800 heures	Attestation du DTN justifiant une expérience pédagogique de 800 heures au cours des 3 dernières années	- Sportif de haut niveau - BPJEPS AAN + 200 heures d'expérience - BEESAN et BEES 1er degré natation sportive - BF2 + 200 heures d'expérience

Allégements

UNITES CAPITALISABLES DU DEJEPS	UC1	UC2	UC3	UC4
BEESAN	X		X	X
BEES Option Natation sportive	X		X	X
BF4		X	X	X
BF5		X	X	X

Modalités d'inscription

Le dossier d'inscription peut être téléchargé sur le site internet du Comité Régional de Natation Bretagne. Ce dossier imprimé, complété et accompagné des pièces requises doit être adressé par voie postale ou déposé à l'ERFAN Bretagne.

Epreuves d'entrée en formation

Les épreuves de sélection

Epreuve 1 : présentation orale portant sur le niveau de préparation et de motivation du candidat (connaissance du métier, recherche de financement, projet professionnel,...).

Contenu et déroulement de la formation

4 Unités Capitalisables

UC 1

Concevoir des projets d'action en natation

UC 2

Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action en natation

UC 3

Conduire une démarche de perfectionnement en natation

UC 4

Encadrer les activités de la natation en sécurité

Alternance : Mise en situation pédagogique au sein d'une ou plusieurs structures de stage.
Relation Formateur-Stagiaire-Tuteur (accompagnement, évaluation du stagiaire)

Financement de la formation

Vous êtes salarié dans une association sportive

L'OPCA de votre employeur peut prendre en charge votre formation

Vous êtes demandeur d'emploi

Voir avec le Pôle emploi les possibilités de financement

Obtenir un financement, l'affaire de tous mais surtout la vôtre !

Vous êtes salarié dans le secteur privé

Vous pouvez faire une demande de congé individuel de formation, sous réserve de l'accord de votre employeur.

Vous prenez en charge les frais pédagogiques

Le paiement des frais pédagogiques peut s'effectuer en 3 échéances.

Le responsable

Mathieu GUERIN

Mail :

erfanbretagne@gmail.com

Tel. : 06.71.19.24.58

Emplois du temps prévisionnel

RUBAN PEDAGOGIQUE DE Natation Course BRETAGNE 2014-2015																																						
Mo-15	OF	Entrep	janv-15	OF	Entrep	fevr-15	OF	Entrep	mars-15	OF	Entrep	avr-15	OF	Entrep	mai-15	OF	Entrep	juin-15	OF	Entrep	juil-15	OF	Entrep	août-15	OF	Entrep	sept-15	OF	Entrep	oct-15	OF	Entrep	nov-15	OF	Entrep	déc-15	OF	Entrep
1	lun		1	jeu		1	dim		1	dim		1	mer		1	ven		1	lun		1	mer		1	sam		1	mar		1	jeu		1	dim		1	mar	
2	mar		2	ven		2	lun		2	lun		2	jeu		2	sam		2	mar		2	jeu		2	dim		2	mer		2	ven		2	lun		2	mer	
3	mer		3	sam		3	mar	UC1/2 28h	3	mar		3	ven		3	dim		3	mer	UC1/2 36,5 h	3	mer		3	lun		3	jeu	UC1/2 14h	3	sam		3	mar		3	jeu	
4	jeu		4	dim		4	mer		4	mer	UC3 42h	4	sam		4	lun		4	jeu		4	sam		4	mar		4	ven		4	dim		4	mer	UC4 35h	4	ven	
5	ven		5	lun		5	jeu		5	jeu		5	dim		5	mar		5	ven		5	dim		5	mer		5	sam		5	lun		5	jeu		5	sam	
6	sam		6	mar	UC1/2 28h	6	ven		6	ven		6	lun		6	mer		6	lun		6	sam		6	jeu		6	dim		6	mar		6	ven		6	dim	
7	dim		7	mer		7	sam		7	sam		7	mar		7	jeu		7	dim		7	dim		7	mar		7	ven		7	mer		7	sam		7	lun	
8	lun		8	jeu		8	dim		8	dim		8	mer		8	ven		8	lun		8	lun		8	sam	UC3 42h	8	sam		8	jeu		8	dim		8	mar	
9	mar		9	ven		9	lun		9	lun		9	jeu		9	sam		9	mar	UC1 Tutorat 35h	9	mar		9	jeu		9	dim		9	ven		9	lun		9	mer	
10	mer		10	sam		10	mar		10	mar		10	ven		10	dim		10	mer		10	dim		10	lun		10	jeu		10	sam		10	mar		10	jeu	
11	jeu		11	dim		11	mer		11	mer		11	sam		11	lun		11	jeu		11	jeu		11	sam		11	mar		11	ven		11	mer		11	ven	
12	ven		12	lun		12	jeu		12	jeu		12	dim		12	mar	UC3 42h	12	ven		12	ven		12	dim		12	mer		12	sam		12	jeu		12	sam	
13	sam		13	mar		13	ven		13	ven		13	lun		13	mer	UC3 42h	13	sam		13	sam		13	lun		13	jeu		13	mar	UC3 15h	13	ven		13	dim	
14	dim		14	mer		14	sam		14	sam		14	mar		14	jeu		14	dim		14	dim		14	mar		14	ven		14	mer		14	sam		14	lun	
15	lun	TS	15	jeu		15	dim		15	dim		15	mer		15	ven		15	lun		15	lun		15	sam		15	mar		15	jeu	UC4 20h	15	dim		15	mar	
16	mar		16	ven		16	lun		16	lun	UC3 42h	16	jeu		16	sam		16	mar		16	mar		16	jeu		16	dim		16	ven		16	lun		16	mer	
17	mer		17	sam		17	mar		17	mar		17	ven		17	dim		17	mer		17	dim		17	lun		17	jeu		17	sam		17	mar		17	jeu	
18	jeu	Post	18	dim		18	mer		18	mer	UC1/2 36h	18	sam		18	lun		18	jeu		18	jeu		18	sam		18	mar		18	ven		18	mer		18	ven	
19	ven		19	lun		19	jeu		19	jeu		19	dim		19	mar		19	ven		19	congé		19	dim		19	mer		19	sam		19	lun		19	jeu	
20	sam		20	mar		20	ven		20	ven		20	lun		20	mer		20	jeu		20	sam		20	lun		20	dim		20	mar		20	ven		20	dim	
21	dim		21	mer		21	sam		21	sam		21	jeu		21	mer		21	jeu		21	dim		21	mar		21	ven		21	lun		21	sam		21	lun	
22	lun		22	jeu		22	dim		22	dim		22	mer		22	ven		22	lun		22	lun		22	mer		22	sam		22	mar		22	jeu		22	mar	
23	mar		23	ven		23	lun		23	lun		23	jeu		23	sam		23	mar		23	sam		23	jeu		23	dim		23	ven		23	lun		23	mer	
24	jeu		24	sam		24	mar	UC3 42h	24	mar		24	ven		24	dim		24	mer		24	dim		24	ven		24	lun		24	jeu		24	mar		24	jeu	
25	ven		25	dim		25	mer		25	mer		25	sam		25	lun		25	jeu		25	jeu		25	sam		25	mer		25	dim		25	mer		25	ven	
26	ven		26	lun		26	jeu		26	jeu		26	dim		26	mar		26	ven		26	mer		26	mer		26	jeu		26	sam		26	lun		26	sam	
27	sam		27	mar		27	ven		27	ven		27	lun		27	mer		27	jeu		27	sam		27	lun		27	jeu		27	dim		27	mer		27	dim	
28	dim		28	mer		28	sam		28	sam		28	mar		28	jeu		28	dim		28	dim		28	mar		28	ven		28	lun		28	sam		28	lun	
29	lun		29	jeu		29	dim		29	dim		29	mer		29	ven		29	lun		29	lun		29	mer		29	sam		29	mar		29	jeu		29	mar	
30	mar		30	ven		30	lun		30	lun		30	jeu		30	sam		30	mar		30	sam		30	jeu		30	dim		30	mer		30	lun		30	mer	
31	mer		31	sam		31	mar		31	mar		31	dim		31	jeu		31	ven		31	dim		31	lun		31	mer		31	sam		31	jeu		31	jeu	



LES FORMATIONS POUR TOUS

Le DEJEPS (Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports Option Natation Course)

Le titulaire du D.E.J.E.P.S., spécialité "perfectionnement sportif", mention "natation course", réalise de manière autonome des interventions dans le champ de l'entraînement et de son préalable, l'enseignement disciplinaire.


Ces interventions consistent à :

- concevoir des programmes d'apprentissage pluridisciplinaires et de perfectionnement sportif
- initier et coordonner la mise en œuvre d'un projet d'apprentissage pluridisciplinaire, de perfectionnement, de développement sportif
- enseigner les apprentissages pluridisciplinaires de la natation et le perfectionnement sportif de natation course en piscine et en milieu naturel
- conduire des actions de formation.

Dates : **A partir de Décembre 2014** (sous réserve d'habilitation par la DRJSCS de Bretagne)

Lieux : **Bretagne**

La Formation : Un WE de test de sélection
Un WE de positionnement
Les UC 1, 2, 3, 4

 **Vous pouvez venir sur certaines journées de formation sans être inscrit au DE**

Test de sélection	Positionnement	UC1	UC2	UC3	UC4
300€	300€	1000€	1000€	2000€	2000€

(Nombre de participants minimum : 8)

